

## Admissibilité des déchets 2023

Formulaire d'annonce d	es déchets à mettre à la décharge type D et E de la Courte-Queue à Boécourt
Entreprise/client :	
Rue :	
NPA / Lieu :	
Téléphone, courriel : Provenance des déchets ou du chantier avec indications précises :	
Parcelle inscrite au cadastre des sites pollués : Suivi effectué par un bureau d'ingénieurs ou spécialisé :	oui non non :
Accord préalable de l'ENV :	oui non
Description des déchets avec tonnage estimé :	
Code OMoD :	A remplir si le code est connu
Analyses du déchet	oui non Joindre les résultats d'analyses
Conformité aux valeurs limites pour décharge Type D et E :	oui non
Mise en décharge :	oui non à remplir par le SEOD
Stockage provisoire :	oui à remplir par le SEOD
Transports par l'entreprise/client :	oui non Si non, entreprise de transports avec no plaque :
Date du transport :	Période :
(arrivage ponctuel)	(durée du chantier ou si arrivages réguliers)
L'entreprise/client atteste des données ci-dessus et a pris connaissance de l'avertissement ci-dessous et les accepte. Par sa signature, l'entreprise/client s'engage à reprendre les déchets s'ils ne répondent pas aux exigences d'admissibilité.  Timbre et ou signature du client :	
Nom de la personne responsable :	
Date :	

En cas de doute sur les matériaux réceptionnés, le SEOD a l'obligation d'effectuer des contrôles de ceux-ci, au besoin par des analyses. Au cas où des matériaux ne correspondent pas aux critères d'admissibilité, le SEOD se réserve le droit de les refuser et, cas échéant, de refacturer les analyses, leur chargement, leur évacuation dans un site approprié ainsi que toutes les dépenses y afférentes aux frais du remettant. La réclamation d'un éventuel préjudice supplémentaire demeure réservée.